

le message du 11 janvier

Les Français, ces jours derniers, ont adressé un message puissant au monde et aux auteurs des odieux attentats terroristes de la semaine dernière. Un message de rassemblement, un message de détermination, et surtout un message d'attachement aux valeurs qui ont été attaquées : la liberté, la tolérance, le pluralisme. Ils l'ont fait dans le calme et avec une dignité admirable.

Une fois l'émotion retombée, des questions vont se poser sur la meilleure manière de nous protéger. Comment éviter que de tels actes se reproduisent ? Comment écarter la menace ? Comment mettre les terroristes potentiels hors d'état de nuire, alors que nous savons désormais qu'ils vivent parmi nous, au sein même de notre société ?

Des voix fortes, et convaincantes, vont s'élever – se sont déjà élevées – pour demander des mesures de répression toujours plus fortes, une sécurité toujours plus poussée. Ces voix auront des arguments simples, efficaces, séduisants. Il faut, bien sûr, réagir avec la plus grande fermeté. Il faut procéder à un examen sans concession des failles de notre dispositif, notamment dans le domaine du renseignement, comprendre pourquoi des hommes qui étaient connus des services policiers et judiciaires – et longtemps surveillés – ont pu, finalement, avoir les moyens de mener à bien de telles attaques.

Mais il faut aussi éviter le piège du 11-Septembre aux Etats-Unis : celui de la " guerre mondiale contre la terreur " du président George W. Bush et d'un arsenal de répression et de surveillance sans précédent qui ont, certes, relativement préservé le territoire américain de nouveaux attentats – excepté celui du marathon de Boston, en 2013 –, mais totalement déstabilisé un monde arabo-musulman dont l'Europe est la voisine immédiate.

La France, confrontée à la menace terroriste islamiste depuis longtemps, dispose de moyens de lutte législatifs et policiers importants, qu'elle n'a cessé de faire évoluer. Pour certains, l'encre est à peine sèche : plusieurs décrets d'application de la loi du 13 novembre 2014, le deuxième texte antiterroriste du quinquennat de François Hollande et le quinzième depuis 1986, ne sont même pas encore entrés en vigueur. Une autre loi sur le renseignement est en préparation : il est crucial que l'élaboration de ce texte tienne compte des attentats de janvier et en tire les enseignements.

Dans ce travail, l'objectif du législateur et du gouvernement doit être d'améliorer le fonctionnement des services de renseignement et de leur donner les moyens de s'adapter à une menace terroriste en constante évolution. Mais il doit être aussi de rester fidèle aux valeurs qu'a défendues le peuple de France, descendu massivement dans la rue dimanche 11 janvier, ces valeurs de démocratie et de liberté visées par les terroristes.

Il y a d'autres domaines dans lesquels nous pouvons agir pour nous protéger. La lutte contre la radicalisation, tout particulièrement dans nos prisons, qui transforment trop de jeunes délinquants déboussolés en futurs terroristes fanatisés et prêts à tout, doit être l'une de nos priorités. Et il y a l'Europe, dont les citoyens et les dirigeants ont répondu présent à l'appel des Français. Le terrorisme islamiste doit être combattu à l'échelle européenne. Au moment où le Vieux Continent lamine ses budgets de défense et renâcle à une coopération sécuritaire et judiciaire plus étroite, cet axe est plus vital que jamais. Y renoncer serait ne pas entendre le message du 11 janvier.